

*Questions orales*

pas obtenu un accès garanti au marché américain avec l'Accord de libre-échange.

Je demande ceci au premier ministre: en quoi la situation actuelle diffère-t-elle de la situation qui existait avant l'Accord de libre-échange? Pourquoi le Canada a-t-il cédé sa souveraineté dans l'Accord de libre-échange quand il n'a clairement pas obtenu la réciprocité de la part des États-Unis?

**Le très hon. Brian Mulroney (premier ministre):** Monsieur le Président, revenons un peu en arrière. Le député a dit que le Parti libéral mettrait tout incident fâcheux sur le compte du libre-échange. C'est exactement ce qu'il est en train de faire.

Avec des échanges commerciaux de 200 milliards de dollars—ce qui fait du Canada et des États-Unis les deux plus grands partenaires commerciaux du monde—l'Accord de libre-échange est un instrument qui contribue beaucoup à civiliser les rapports lorsque surviennent les inévitables problèmes qu'un tel commerce suscite—libre-échange ou pas. C'est un grand pas en avant dans la protection des intérêts du Canada.

Le mécanisme de règlement des différends est le premier à avoir jamais été négocié entre les États-Unis et un autre État souverain. Personne ne dit qu'il est parfait, mais tous conviennent qu'il représente une réalisation importante.

Quant à la disposition à laquelle le député fait allusion, je dirai qu'elle n'a jamais été prévue pour une telle fin parce que les circonstances de son application ont été examinées à fond par les négociateurs des deux côtés. Dans ce cas-ci, il y a abus, et le fait que les États-Unis en aient abusé une fois—et il s'agit d'une disposition d'une grande importance—ne justifie pas, à notre avis, la destruction d'une réalisation historique comme l'Accord de libre-échange. Nous ne jetterons pas le bébé avec l'eau du bain simplement parce que les Libéraux le demandent.

**M. Steven W. Langdon (Essex—Windsor):** Monsieur le Président, ce premier ministre a traversé le pays en assurant aux Canadiens d'un océan à l'autre que nous avions obtenu un accès garanti au marché américain.

J'aimerais bien que le premier ministre me dise comment il peut prendre la parole à la Chambre pour dire qu'il y a un grave abus ou, selon les termes du ministre du

Commerce extérieur, une contravention de l'esprit de l'Accord de libre-échange, sans en tirer de conclusions. Autrement dit, le gouvernement ne fera-t-il rien de plus que de parler de cet abus? Fera-t-il quelque chose? Si oui, que fera-t-il exactement?

• (1430)

**Le très hon. Brian Mulroney (premier ministre):** Monsieur le Président, mon collègue sait très bien que dans tout document bilatéral, dans n'importe quel accord important conclu entre deux particuliers ou deux États souverains, selon l'interprétation qu'en ferait un arbitre, la lettre tue mais l'esprit vivifie. Chaque fois que l'esprit est déformé ou dénaturé, un accord important peut en subir les conséquences néfastes.

C'est ce qui s'est produit. Les dispositions de l'Accord sont bonnes. Elles ne sont pas parfaites, mais tout le monde reconnaît l'importance du dispositif de règlement des différends. Le Canada a respecté les règles et nous avons gagné à toutes les étapes. Maintenant, la décision aurait dû être définitive. Les Américains ont choisi de commettre un abus de la procédure en entamant une étape supplémentaire. Ils y perdront, parce que l'application des dispositions de l'Accord de libre-échange exige que cette affaire soit réglée à l'avantage des Canadiens.

**M. Steven W. Langdon (Essex—Windsor):** Monsieur le Président, le premier ministre a dit quelque chose de très important dans ce commentaire. Il a dit que ce que les États-Unis font est déloyal, un abus. Il a dit aussi—et j'espère que je ne dépasse pas sa pensée—que ce genre d'abus constitue une menace pour l'Accord de libre-échange.

Je répète donc au premier ministre la question que je lui ai déjà posée. Si les espoirs du premier ministre ne se réalisent pas, qu'est-ce que le gouvernement est prêt à faire, quelle garantie est-il prêt à nous donner que cet abus, comme il dit, ne réussira pas à faire du tort à nos producteurs de porc?

**Le très hon. Brian Mulroney (premier ministre):** Monsieur le Président, mon collègue a commencé en disant qu'il espérait ne pas avoir dépassé ma pensée, puis il a fait exactement cela. Je n'ai rien dit de tel. Je n'ai jamais dit que si nous perdions une cause, nous dénoncerions un important accord commercial.